

BF/26/11/2012

MINISTRE DU TOURISME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

-----  
C A B I N E T  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progrès  
-----

**DISCOURS DU MINISTRE  
DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**A LA 18<sup>ème</sup> CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION  
CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES**

Doha, le 5 décembre 2012

Cependant, force est de constater que, depuis Copenhague en 2009, les négociations sur le nouveau régime climat ne progressent pas au rythme souhaité, par rapport à l'urgence de la situation.

De même, en dépit de quelques exceptions, les Pays développés n'ont pas honoré leurs engagements financiers, notamment le financement du fast start, qui devrait soutenir les programmes d'adaptation au changement climatique et d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre, pendant la période 2010-2012.

Le fonds vert, annoncé à Copenhague et créé à Cancun, constitue une avancée significative dans les négociations sur le nouveau régime climat. Il s'agit maintenant d'assurer sa capitalisation et de le rendre ainsi opérationnel.

Comme d'autres pays en développement, le Congo souhaite que les négociations sur la prorogation du protocole de Kyoto, au titre de la deuxième période d'engagement, aboutissent ici à Doha. Il s'agit de la durée de cette période. De même, les Pays développés devraient s'engager à relever le niveau des ambitions de réduction des émissions des gaz à effet de serre, en tenant compte des données scientifiques selon lesquelles l'augmentation de la température de notre planète atteindrait 3,5°C à 4°C, si les tendances actuelles d'émission ne sont pas renversées.

Doha devrait également nous permettre de préciser la vision et la nature du nouvel accord, applicable à tous les pays parties à partir de 2020, de définir les principales étapes qui guideront le travail de la plateforme de Durban. La République du Congo souhaite un accord juridiquement contraignant.

Mesdames et Messieurs,

Depuis 2000, le Congo, mon pays, met en œuvre une politique de gestion durable des forêts, qui couvrent environ 22 millions d'hectares, soit 65% du territoire national.

Aussi, Doha doit-il constituer une occasion de sursaut, afin de traduire dans les faits notre prise de conscience collective sur les graves menaces qui pèsent sur notre planète.

Les longues discussions doivent laisser la place aux actions énergiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Nous devrions dépasser nos égoïsmes, faire montre d'une réelle solidarité et d'un esprit de responsabilité, afin de relever le défi du développement durable de notre planète, engagement que nous avons pris à Rio de Janeiro au Brésil, il y a vingt ans déjà.

Je souhaite pleins succès aux travaux de la dix-huitième Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques.

Je vous remercie pour votre aimable attention.